



Paris, Amsterdam, le 9 juillet 2013

Air France-KLM et American Express enrichissent leurs produits et renforcent leur partenariat commercial

- Un accord stratégique et commercial renouvelé jusqu'en 2019 entre Air France-KLM et American Express en France et aux Pays-Bas,
- Une nouvelle carte PRO AIR FRANCE KLM-AMERICAN EXPRESS destinée aux TPE* pour cumuler des Miles Flying Blue lors des dépenses professionnelles,
- Dès le 1^{er} septembre 2013, les cartes AIR FRANCE KLM-AMERICAN EXPRESS GOLD et PLATINUM, pour particuliers et TPE*, permettront de cumuler des Miles-Statut à chaque achat de billets Air France ou KLM.

Alexandre de Juniac, président-directeur général du groupe Air France-KLM et Ken Chenault, CEO du groupe American Express, ont renforcé l'accord entre les deux entreprises pour poursuivre leur collaboration stratégique jusqu'en 2019.

Pionniers du cobranding en France et aux Pays-Bas, Air France-KLM, acteur majeur du transport aérien, et American Express, premier émetteur de cartes non bancaires, réunissent depuis 15 ans leur savoir-faire et leur expertise pour développer toujours plus de nouveaux services pour leurs clients.

Lancement des cartes PRO AIR FRANCE KLM-AMERICAN EXPRESS

Depuis 1998, les cartes co-marquées AIR FRANCE KLM-AMERICAN EXPRESS Corporate permettent aux grandes entreprises et PME (au-delà d'un million d'euros de chiffre d'affaires) d'optimiser la gestion de leurs frais professionnels tout en cumulant un bonus de Blue Credit dans le cadre du programme Bluebiz.

Aujourd'hui, les deux partenaires élargissent leur offre professionnelle aux dirigeants des TPE françaises* et lancent les nouvelles cartes PRO AIR FRANCE KLM-AMERICAN EXPRESS (Silver, Gold ou Platinum). Grâce aux cartes PRO, les titulaires peuvent désormais cumuler des Miles de la même façon qu'avec leur carte AIR FRANCE KLM-AMERICAN EXPRESS personnelle, lorsqu'ils effectuent des dépenses professionnelles.

La fidélité à Air France-KLM doublement récompensée

Les cartes co-brandées AIR FRANCE KLM-AMERICAN EXPRESS sont actuellement les seules cartes de paiement permettant de cumuler des Miles-Prime en réalisant des achats quotidiens et de les échanger en billets-prime du programme Flying Blue.

Dès le 1^{er} septembre 2013, les cartes co-marquées pour particuliers (Gold et Platinum) et pour les petites entreprises (PRO Gold et PRO Platinum) donneront également la possibilité à leurs titulaires de gagner des Miles-Statut grâce à leurs achats de billets Air France ou KLM (jusqu'à 20 Miles-Statut pour 10€ dépensés).

Cette exclusivité permettra ainsi aux titulaires de ces cartes d'accéder plus facilement aux statuts Elite du programme Flying Blue. Grâce au partenariat avec American Express, Flying Blue, premier programme de fidélité en Europe, s'adapte aux attentes de ses clients en leur apportant toujours plus d'avantages.

**entreprises ou professions libérales réalisant un chiffre d'affaires inférieur à 1 million d'euros.*

Service de presse d'Air France : +33(0)1 41 56 56 00 - corporate.airfrance.com - Twitter : @AFnewsroom

Service de presse de KLM : +31 (0) 20 6494545

Service de presse d'American Express : + 33 (0)1 47 77 35 45/30 31/32 60 – comfr@aexp.com



Air France-KLM et American Express : un partenariat solide et durable

Depuis 1998, la collaboration entre Air France-KLM et American Express s'illustre au travers du co-branding que ces acteurs ont initié en France. En 2003, un an avant le rapprochement des deux compagnies aériennes, KLM et American Express lançaient les premières cartes co-marquées également aux Pays-Bas. Aujourd'hui, la gamme de cartes de paiement à la fois destinées aux particuliers (cartes AIR FRANCE KLM-AMERICAN EXPRESS SILVER, GOLD ou PLATINUM) et aux grandes entreprises et PME pour la gestion de leurs frais professionnels (carte AIR FRANCE KLM-AMERICAN EXPRESS Corporate), s'enrichit donc de nouveaux produits et services.

« En 15 ans, nous avons créé différentes gammes de produits, de programmes de fidélité et de services en France comme aux Pays-Bas. Cette nouvelle étape de notre partenariat avec le groupe Air France-KLM est le résultat d'une collaboration fructueuse avec cet acteur mondial de l'aérien » déclare Kenneth Chenault, CEO du groupe American Express. *« Il renforce incontestablement la présence d'American Express sur le marché des cartes co-marquées dont nous sommes pionniers et souligne la reconnaissance de notre marque et de ses atouts marketing, qui constituent une vraie valeur ajoutée pour nos clients et nos partenaires »*, ajoute Kenneth Chenault.

« Aujourd'hui, Air France-KLM vient réaffirmer le succès de son alliance avec American Express : nous offrons la possibilité à nos clients d'accumuler toujours plus de Miles et développons ainsi la générosité de notre programme Flying Blue. Les nouveaux produits et services développés avec American Express démontrent notre volonté d'offrir aux titulaires de cartes co-marquées, particuliers ou entreprises, un service complet durant le voyage » a déclaré Alexandre de Juniac, président-directeur général du groupe Air France-KLM.

A propos d'Air France-KLM

Air France-KLM est un acteur majeur du transport aérien. Le Groupe exploite le premier réseau long-courrier au départ de l'Europe. Ses principaux métiers sont le transport aérien de passagers, de fret et la maintenance aéronautique. En 2012, Air France-KLM a transporté 77,4 millions de passagers et 1,4 million de tonnes de fret. La flotte du groupe compte 573 avions. Son réseau couvre 243 destinations dans 103 pays à partir des plates-formes de correspondance de Paris-Charles de Gaulle et Amsterdam-Schiphol. Le programme de fidélité Flying Blue est leader en Europe et compte plus de 21 millions d'adhérents. Air France-KLM exploite avec leurs partenaires Delta et Alitalia la plus grande joint-venture transatlantique avec plus de 250 vols quotidiens. Air France et KLM sont membres de l'alliance SkyTeam qui rassemble 19 compagnies aériennes, offrant accès à un réseau mondial de plus de 15 500 vols quotidiens vers 1 000 destinations dans 178 pays. www.airfranceklm.com

A propos d'American Express

American Express Company est un groupe international présent dans le voyage et les services financiers. Fondé en 1850, il occupe des positions de premier plan dans les cartes de paiement et de crédit, les chèques de voyage, le voyage et les produits d'assurance. American Express est à la fois un réseau d'acceptation et la première société non bancaire émettrice de cartes de paiement au monde, en termes de nombre de cartes (plus de 102 millions de cartes en circulation et acceptées dans plus de 200 pays) et de montant de dépenses (888 milliards de dollars) – chiffres à fin 2012. www.americanexpress.fr

A propos de Flying Blue

Flying Blue, premier programme de fidélité en Europe avec plus de 21 millions de membres, réunit 35 compagnies aériennes et plus de 100 partenaires non aériens. Plus les membres voyagent, plus leur fidélité est récompensée. Avec la carte Flying Blue, le client accède aux nombreux services spécialement conçus pour rendre le voyage encore plus agréable.

Sur les sites Internet www.airfrance.fr et www.klm.com, les membres peuvent consulter leur compte, y obtenir directement des billets prime ou demander des régularisations de Miles manquants. Sur le site www.flyingblue.com, les membres peuvent facilement réserver des billets primes promotionnels disponibles uniquement en ligne. On y trouve également toutes les façons de gagner ou dépenser des Miles ainsi que la liste exhaustive de toutes les offres des partenaires du programme dans «Flying Blue Store». Pour les nouveaux membres, la présentation de Flying Blue y est très détaillée avec un descriptif des avantages liés aux différents statuts expliqués à l'aide de vidéos et de tutoriels. www.flyingblue.com

Service de presse d'Air France : +33(0)1 41 56 56 00 - corporate.airfrance.com - Twitter : @AFnewsroom

Service de presse de KLM : +31 (0) 20 6494545

Service de presse d'American Express : + 33 (0)1 47 77 35 45/30 31/32 60 – comfr@aexp.com